

Les clés pour structurer son activité d'artiste-auteur

Cette formation est composée de 3 modules socles liés entre eux par le contenu pédagogique.

1 – Identifier son environnement professionnel

Le module 1 permet de comprendre le système de catégorisation des activités professionnelles afin de déterminer leur éligibilité ou non au statut d'artiste-auteur et d'esquisser les contours de l'environnement professionnel de ce régime (définition, spécificités, interlocuteurs, cumul d'activités).

2 - Comprendre ses droits et obligations

Le module 2 se base sur l'étude et la compréhension des options fiscales et sociales possibles pour un choix éclairé au regard de chaque modèle économique des participants. Chacun pourra optimiser la gestion de son entreprise individuelle pour un (re)démarrage serein d'activité de création artistique.

3 – Lancer et sécuriser son activité

Le module 3 accompagne les artistes-auteurs dans la structuration professionnelle de leur activité. Elle leur permet d'appréhender les différents types de clients, d'organiser la relation contractuelle et commerciale, et de maîtriser les formalités administratives nécessaires à la déclaration de leur activité. À travers des apports théoriques et des exemples concrets, les participants apprennent à sécuriser juridiquement, fiscalement et commercialement leur activité d'artiste-auteur.

NOTE DE SATISFACTION

2025 : 9,1/10 (16 avis)

PUBLIC

Arts visuels

PREREQUIS

Module 1 : Aucun

Module 2 : Avoir suivi le module « Identifier son environnement professionnel » ou accès direct uniquement sur l'avis d'un conseiller

Module 3 : Avoir suivi les modules « Identifier son environnement professionnel » et « Structurer et sécuriser son activité » ou accès direct uniquement sur l'avis d'un conseiller

OBJECTIFS

Module 1

- Appréhender les spécificités du régime d'artiste-auteur
- Connaître les interlocuteurs professionnels liés à ce statut, notamment en s'appuyant sur les activités des participants

Module 2

- Comprendre le fonctionnement des différentes options fiscales et sociales afin de faire des choix éclairés quant à l'immatriculation d'entreprise individuelle
- Avant de démarrer son activité, comprendre les implications sociales liées au choix de l'option fiscale à effectuer dès la création de l'entreprise
- Analyser son modèle économique et procéder aux ajustements nécessaires liés au choix du régime fiscal pour entreprendre

Module 3

- Connaître les démarches pour déclarer son activité d'artiste-auteur
- Structurer les étapes clés de la relation contractuelle et commerciale avec un client

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1

Statuts :

- Définir la nature de l'activité exercée : artisanale, commerciale, libérale, artistique

L'artiste-auteur :

- Définitions
- Artiste professionnel
- Activités concernées
- Rémunérations
- Activités dites « accessoires »
- Les interlocuteurs

Module 2

Introduction à la gestion d'entreprise :

- Rappel : les interlocuteurs

Évaluer ses cotisations :

- Gestion sociale
- Gestion fiscale
- Connaître les taux de cotisations
- Déterminer le montant de votre assiette sociale
- Moduler ses revenus et le montant des cotisations sociales

La déclaration de revenus :

- Étude de cas pratiques
- Déclarer ses revenus socialement et fiscalement
- Périodicité et temporalité : définir son échéancier
- Spécificités déclaratives en fonction du régime fiscal

Le rôle du diffuseur et ses obligations :

- 1,1 % artistique
- Être artiste « précompté »

Cas pratiques issus des activités des participants

Module 3

Structurer la relation contractuelle avec un client

- Statut de l'œuvre originale et projet de commande
- Documents commerciaux obligatoires : devis et facture
- Documents juridiques : contrat de cession de droits et conditions générales de vente
- Documents complémentaires : certificat d'authenticité, protocole d'entretien
- Étapes clés de la relation client, du premier échange à la livraison de l'œuvre

Comprendre les démarches administratives de déclaration d'activité

- Mise en pratique et présentation du guichet unique et des formalités de création d'activité
- Obtention du numéro SIRET et du code APE
- Analyse et remplissage du formulaire de déclaration
- Identification des points de vigilance (lieu d'exercice, précompte)
- Exemples de choix fiscaux appliqués aux artistes-auteurs

INTERVENANT(S)

Conseiller-formateur interne à Culture Action

Culture Action | 3 rue Victor Delavelle BESANCON 25000 | Numéro SIRET : 43181488800068 |
Numéro de déclaration d'activité : 43250171125 (auprès du préfet de région de : *Bourgogne-Franche-Comté*)

DURÉE

9 h

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

A l'aide d'un questionnaire approprié, le formateur vous permettra de construire vos connaissances par vous-même et de donner du sens aux éléments évoqués. Vous serez incité à formuler ce que vous savez, ce que vous pensez, ce que vous vous représentez.

La formation sera basée sur une méthode active avec une mise en situation au cas par cas pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

- Questionnaire d'auto-positionnement et/ou un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique
- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Certificat de réalisation de l'action de formation

TARIF

POUR LES 3 MODULES

- Tarif employeur pour la formation des salariés : 540€ TTC (450€ HT)
- Tarif plein avec prise en charge pour les personnes physiques (OPCO, France Travail, FIFPL...) : 450€ TTC (375€ HT)
- Tarif solidaire financement personnel : 270€ TTC (225€ HT)

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information. Consultez la rubrique « [Les solutions de financement pour vos formations](#) » sur notre site internet.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

- Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous
- Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ttc particuliers ou professions libérales et micro entreprise ou 40€ttc personne morale (association, entreprises, collectivités...)).
- Les dates et modalités sont consultables sur notre site : <https://culture-action.org/evenements/>
- Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel. Il doit y avoir un effectif minimum de 6 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 12 participants)
- Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

- La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITÉ

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

Informations et inscription :
03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE
ACTION**
Bourgogne
Franche-Comté